

# Les « oubliés du mur » satisfaits mais prudents

Le 8 mars dernier, Bernard Cazeneuve annonçait un grand plan d'aide au bassin minier. Des sous en plus pour faire aboutir certains dossiers en souffrance. Comme celui du mur anti-bruit de Montigny-en-Gohelle attendu par les riverains de la rue du 19-Mars 1962 depuis... près de 40 ans !

PAR CHRISTOPHE LE COUTEUX  
henin@lavoixdunord.fr

**MONTIGNY-EN-GOHELLE.** On les appelle les « oubliés du mur ». Leur histoire a été évoquée à maintes reprises dans ces colonnes, relayant leur colère, leurs actions, leurs espoirs (souvent déçus) d'enfin voir construite une protection sonore le long de l'autoroute A 21. Celle-ci est bordée de murs et de talus végétalisés sur plusieurs kilomètres, à l'exception d'une brèche de près de 200 mètres.

**« Je l'aurai peut-être pour mes 80 ans mais c'est pas maintenant que je vais me faire du souci pour ça. »**

ANDRÉ WABINSKI

Pas de chance, leurs maisons se situent juste en retrait. La bonne nouvelle est venue au début du mois de mars, lorsque le Premier ministre est venu en grande pompe à Oignies annoncer un grand coup de main au développement du bassin minier. Parmi les projets retenus, la construction du mur. Enfin ! Chat



Francis Deloffre et André Wabinski, dos à cette A 21 qui empoisonne leur quotidien depuis des décennies.

échaudé craignant l'eau froide, l'annonce est accueillie avec retenue par les principaux concernés. « On verra. Des promesses on en a eu tellement », sourit Francis Deloffre, installé au bout de la rue du 19-Mars-62 depuis

44 ans. Son voisin, André Wabinski est un pilier du combat pour le mur. « Depuis 38 ans qu'on a fait la demande... je l'aurai peut-être pour mes 80 ans mais c'est pas maintenant que je vais me faire du souci pour ça. » Pour

quoi cet oubli ? « Ça reste un mystère... » Malgré les interprétations, lui n'a jamais transigé : « On m'a même proposé de mettre des panneaux publicitaires sur la porte de garage », pour qu'elles soient bien visibles de l'auto-

route : « J'ai toujours refusé. » Le bruit de la circulation ne couvre pas celui de la discussion mais elle demeure intense. Un peu plus bas de la rue, Joseph Leclercq tend l'oreille : « Le vent a tourné, il vient du sud donc on entend beaucoup moins, c'est quand il vient du nord ouest qu'on a du bruit. » Le riverain rappelle les conséquences de la circulation intense : « Impossible de prendre l'apéro dehors, en pleine nuit on ne peut pas dormir. »

## RELANCE

Pendant de longues années, les riverains ont eu l'impression de combattre des moulins à vent. Il y a quatre ans, l'association Chlorophylle Environnement s'est emparée du dossier. « Plusieurs actions ont été menées auprès de l'État, on a sollicité la préfecture, les services de l'État. Si on n'avait pas été là le dossier n'aurait pas abouti », estime Claude Fauqueur son président. Le maire et le député sont aussi montés au créneau.

Mais les réunions ont eu beau se multiplier, le dossier avancer, toujours rien à l'horizon. Il aura fallu ces moyens supplémentaires de l'État pour débloquer la situation. Reste à espérer que la prochaine majorité présidentielle ne remette pas ce plan d'aide en cause. ■

## Un projet à 400 000 euros

Ce sera donc bien un mur anti-bruit de 190 mètres qui sera construit le long de l'A 21. A priori en béton. Il a été question, un temps, de créer des talus artificiels, mais cela supposait d'acquiescer du foncier, acheminer des milliers de tonnes de terre, voire de signer une déclaration d'utilité publique : trop lourd. Le projet est estimé à 400 000 euros. Une réunion en sous-préfecture de Lens a réuni les partenaires impliqués la semaine passée. L'État ne réglera pas toute la facture : seulement 150 000 €. Maisons et Cités, intéressé en raison de son projet immobilier de 200 logements à la cité Corse tout proche, apportera 90 000 euros.

### LA CAHC MET LA MAIN AU PORTE-MONNAIE

Les 160 000 euros restants seront partagés entre la CAHC et la municipalité. « La répartition n'est pas encore faite », indique Bruno Yard qui devrait être dur en affaire : « Au départ, j'avais dit que je ne paierai rien. » Quant à la construction du mur, elle devrait avoir lieu « courant 2018 », selon le maire de Montigny-en-Gohelle. ■

## Enclavé dans un quartier d'Hénin

C'est une rue qui ne ressemble à aucune autre. Enclave montingnoise au bout du quartier héninois du Champ de l'Abbaye, la rue du 19-Mars-1962 semble appartenir à cette commune. « On a beau expliquer qu'on est à Montigny, on reçoit les infos d'Hénin-Beaumont », explique Joseph Leclercq. Quand on sort en voiture, on est obligé de passer par Hénin-Beaumont. »

### PAS IDENTIFIÉE

Une singularité poussée jusqu'à l'absurde puisque la rue n'est même pas identifiée par une plaque. Un cauchemar pour facteurs remplaçants.

Les habitants de la vingtaine de maisons de la rue ont l'impression d'être relégués à un bout du monde. « On se sent un peu oublié ici, la voie n'a pas été refaite depuis les années 70 », précise Joseph Leclercq, en désignant une chaussée en piteux état. S'ils pouvaient espérer la tran-

quillité qui va avec, c'est raté en raison de la proximité avec l'autoroute A 21. Celle-ci remonte

au début des années 70. Le quartier a poussé un peu plus tôt. ■



Une vingtaine de maisons longent la rue du 19-Mars 1962.

9217.

17/LENS Mardi 04 avril Page:16/17

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)